

**Charles Mendome**

Dès sa nomination au ministère de la Communication, dans le dernier gouvernement de Daniel Ona Ondo -pour se refaire une santé financière, parce qu'étant éloigné de la présidence,- Alain Claude Bilie-By-Nze avait, semble-t-il, jeté son dévolu sur l'argent de Gabon Télévisions. Comment s'y était-il pris ? D'après de nombreuses sources proches du ministère de la Communication, le porte-parole du gouvernement a tout d'abord fait croire qu'il manquait un outil de travail performant à Gabon Télévisions. Ensuite, d'après les mêmes sources, le ministre de la Communication aurait ouvert à BGFI des comptes pour y détourner toutes les recettes publicitaires et autres entrées générées par Gabon Télévisions.



**Bilie-By-Nze est de plus en plus acculé dans l'affaire du milliard de Fcfa emprunté au nom de Gabon Télévisions.**

Pour parvenir à réaliser son coup, l'intéressé devait, d'après la même source, dribbler le Conseil d'admini-

nistration de la chaîne publique. Ce d'autant plus que le décret 725/PR/ du 21 juin 2011 portant création de

Gabon Télévisions consacrer l'autonomie de gestion de la chaîne. Pour contourner donc cette

difficulté, le vovouzeleur d'Ali Bongo en a donc fait une affaire personnelle pour obtenir l'argent qui ne lui appartient pas. A ce qu'il revient, le conseil d'administration n'avait donné qu'un accord de principe en attendant de voir les différentes propositions de BGFI. Le ministre de la Communication va, en dépit de ce verrou, emprunter le milliard à polémique au nom de Gabon Télévisions. Sans que personne, à ce jour, ne sache où est la délibération du conseil d'administration qui a accepté les conditions de remboursement, pour quel montant mensuel et sur quelle durée est échelonné ledit crédit.

Bilie-By-Nze a donc agi à titre personnel, car les spécialistes contactés à la DGBFIP sont catégoriques : « *Un prélèvement sur les recettes censées financer le fonctionnement d'une structure ne peut se faire qu'après avoir couvert toutes les dépenses obligatoires de celle-ci (salaires, indemnités, cotisations sociales, divers et entretien)* ».

Les mêmes sources rajoutent : « *On ne peut donc imaginer dans aucun pays du monde que le personnel soit lésé pendant deux mois, comme c'est le cas de Gabon Télévisions, au motif qu'un ministre porte-parole du gouvernement, proche du président de la République soit-il, a besoin de cet argent pour ses lubies* ».

Dans leurs différentes analyses, les experts de la direction générale du budget révèlent que l'octroi de ce

crédit pose d'énormes problèmes. Premièrement, la création de Gabon 24 a été financée à hauteur de 200 millions. Par conséquent, il n'était pas question de financer sa création par le fruit du travail des agents de Gabon Télévisions. Si c'est le cas, rajoutent-ils, ce serait une première, c'est-à-dire voir l'Etat faire financer la création d'un de ses services publics par ses agents.

Deuxièmement, tout emprunt, quelle que soit sa nature, requiert l'autorité de délibération. L'Etat, même pour s'endetter, a besoin d'un accord écrit du Parlement. BGFI aurait dû exiger au ministre la délibération du conseil d'administration avant de donner cet argent à Bilie-By-Nze.

Troisièmement, le matériel acheté ainsi que les quelques véhicules achetés ne dépassent pas, d'après plusieurs sources, les 100 millions de nos francs. Pour tous ces motifs, les 200 millions mis à disposition par la DGBFIP auraient suffi largement pour l'acquisition de ce matériel.

Dans tous les cas, la situation actuelle à Gabon Télévisions est plus que jamais inquiétante. Puisque, du fait de cet emprunt, de nombreux agents accusent des mois de salaires impayés en plus de nombreuses autres indemnités.

Comme quoi, à beau chasser le naturel, il revient au galop. Bilie-By-Nze serait-il en train de préparer son retour à la cellule 14 de la prison centrale ?

**(Affaire à suivre)**

**Elections législatives 2016**

**Silence et bouche cousue du côté de la Cour constitutionnelle**

**David Otounga**

A un mois de la date présumée du renouvellement de la 1<sup>ère</sup> chambre du Parlement, la gardienne de la Constitution observe un silence inouï devant l'apathie affichée par le gouvernement censé donner le top de ce processus. Le pouvoir PDG, dans sa quête à corps perdu d'organiser le dialogue d'Ali Bongo, s'accommoderait très bien d'une prolongation du mandat actuel de ses députés. Et vu l'incertitude de l'aboutisse-

